

COMMUNIQUE



Le 5 janvier 2012 - 8h45

Groupe Eurotunnel a poursuivi son désendettement en 2011

Après avoir procédé en septembre 2011 au rachat d'obligations¹ à taux variable (voir communiqué de presse du 3 octobre 2011), Groupe Eurotunnel a poursuivi en décembre dernier ce mouvement en rachetant avec une décote de 10 % un montant de 34 millions d'euros² d'obligations à taux variables émises par Channel Link Enterprises Finance (CLEF), la structure de titrisation de sa dette.

Ceci porte le désendettement du Groupe en 2011 à 144 millions d'euros, représentant une économie de charges nettes d'intérêts en année pleine estimée à 3,8 millions d'euros en 2012.

Jacques Gounon, Président-Directeur général de Groupe Eurotunnel, a déclaré :

« Groupe Eurotunnel a la chance de disposer d'une trésorerie significative et n'a donc aucune obligation de refinancement, ainsi il ne fait face à aucun « mur » de dette. Groupe Eurotunnel peut, dès lors, optimiser en continu son désendettement, en rachetant avec décote certaines obligations. »
